



LIGUE REGIONALE D'ESCRIME NOUVELLE-AQUITAINE (LENA)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Date : 12 avril 2025
Lieu : Salle d'escrime la Gâtine
Adresse : Lotissement la Gâtine, 33720 PODENSAC

ORDRE DU JOUR

09h30 Café d'accueil

10h00 Ouverture de la séance :

- Vérification du quorum
- Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;

Rapports et approbations :

- Rapport moral du président
- Rapport technique par le responsable de l'ETR
- Présentation des projets par les commissions
- Rapport financier du trésorier et approbation des comptes
- Vote d'approbation des rapports

Présentation du budget prévisionnel 2025

Proposition et vote des tarifs des licences pour la saison 2025/2026 ;

Questions diverses : points soumis par écrit (voie postale ou mail) par les clubs affiliés une semaine avant l'AG

12h30 : Clôture de la séance

13h00 Buffet

Article 8 des statuts de la LENA : lors de l'assemblée générale extraordinaire ou ordinaire, le représentant de l'association membre a la possibilité de donner procuration au représentant d'une autre association membre de son choix, qui doit être affiliée à la ligue. Une association membre ne peut disposer au maximum que d'une procuration.